

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 24 JUILLET 2023

Etaient présents ou représentés, Patrick **TEYSSEDRE**, Jean-Louis **EYROLLE**, Martine **DANCLA**, Hugo **RUILHES**, Jean-Claude **PRADEL**, Mathieu **EBBESSEN-GOUDIN**, Valérie **BORRELL**, Isabelle **LAGARRIGUE**, Isabelle **ROUX** pouvoir à Jean-Louis **EYROLLE**.

Absente : Marie-France **WAGNER**

Mr Jean-Louis **EYROLLE** est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30 le lundi 24 juillet 2023.

- Création d'emplois annualisés à la suite de plusieurs départs d'agents ayant entraîné une réorganisation du service à l'école Lot Célé :
- Création d'un emploi d'agent technique territorial et animateur pour **27.39 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'animateur pour **21.38 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique et animateur pour **22.73 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique et animateur pour **26.69 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique en charge de l'entretien des locaux pour **8.39 heures** par semaine
- Encasement d'un chèque orange de 238.26 euros pour remboursement
- Questions diverses :
- Organisation du passage du Tour de France le mercredi 26 juillet 2023

CREATION D'EMPLOIS SUITE A LA REORGANISATION DE L'ECOLE LOT CELE :

Le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer cinq emplois permanents annualisés au sein de l'école Lot Célé à la suite de la réorganisation du service.

- 1- Agent technique territorial : Agent polyvalent, animateur et accompagnement en milieu scolaire pour 27, 39 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2023.
- 2- Agent technique territorial : Agent polyvalent, animateur et technique pour 21,38 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 3- Agent technique territorial : Agent technique et animateur pour 22,73 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 4- Agent technique territorial : Agent technique et animateur pour 26,69 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 5- Agent technique territorial : Agent technique pour 8,39 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.

Membres ayant pris part à la délibération : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE ORANGE POUR REMBOURSEMENT :

Monsieur le maire porte à la connaissance de l'assemblée que la commune a reçu un chèque émis par la société ORANGE pour le remboursement d'un avoir pour un montant de 283,26 euros.

Il y a donc lieu de délibérer pour l'encaissement du montant.

Membres ayant pris part à la délibération : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

QUESTIONS DIVERSES

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30



**Le Maire
Patrick TEYSSÉDRE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Patrick Teyssédre", written over a horizontal line.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 24 JUILLET 2023

Etai^{ent} présents ou représentés, Patrick TEYSSÉDRE, Jean-Louis EYROLLE, Martine DANCLA, Hugo RUILHES, Jean-Claude PRADEL, Mathieu EBBESSEN-GOUDIN, Valérie BORRELL, Isabelle LAGARRIGUE, Isabelle ROUX pouvoir à Jean-Louis EYROLLE.

Absente : Marie-France WAGNER

Mr Jean-Louis EYROLLE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30 le lundi 24 juillet 2023.

- Création d'emplois annualisés à la suite de plusieurs départs d'agents ayant entraîné une réorganisation du service à l'école Lot Célé :
- Création d'un emploi d'agent technique territorial et animateur pour **27.39 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'Animateur pour **21.38 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique et animateur pour **22.73 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique et animateur pour **26.69 heures** par semaine
- Création d'un emploi d'agent technique en charge de l'entretien des locaux pour **8.39 heures** par semaine
- Encaissement d'un chèque orange de 238.26 euros pour remboursement
- Questions diverses :
- Organisation du passage du Tour de France le mercredi 26 juillet 2023

CREATION D'EMPLOIS SUITE A LA REORGANISATION DE L'ECOLE LOT CELE :

Le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer cinq emplois permanents annualisés au sein de l'école Lot Célé à la suite de la réorganisation du service.

- 1- Agent technique territorial : Agent polyvalent, animateur et accompagnement en milieu scolaire pour 27, 39 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2023.
- 2- Agent technique territorial : Agent polyvalent, animateur et technique pour 21,38 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 3- Agent technique territorial : Agent technique et animateur pour 22,73 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 4- Agent technique territorial : Agent technique et animateur pour 26,69 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.
- 5- Agent technique territorial : Agent technique pour 8,39 heures par semaine à compter du 04 septembre 2023.

Membres ayant pris part à la délibération : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE ORANGE POUR REMBOURSEMENT :

Monsieur le maire porte à la connaissance de l'assemblée que la commune a reçu un chèque émis par la société ORANGE pour le remboursement d'un avoir pour un montant de 283,26 euros.

Il y a donc lieu de délibérer pour l'encaissement du montant.

Membres ayant pris part à la délibération : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

QUESTIONS DIVERSES

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

**Le Maire
Patrick TEYSSÉDRE**

